Surveillant de nuit

DEF-CDEF

Unité d'enfance de Quimper
Service d'Accueil Temporaire 15-17 ans

Fiche de poste n°0000004551

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Surveillant de nuit	Diplôme ou équivalence :
Filière(s) concernée(s) : Ouvrière	Corps des personnels ouvriers
Eligible CTI : ☒ oui ☐ non	Grade : d'agent d'entretien qualifié à ouvrier principal de 1ère classe
Encadrement : ☐ oui ☒ non Nombre de personnes à encadrer : ….	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☐ oui ☒ non	Nombre de point : …….
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 4 bd du Finistère – bâtiments des directions de la solidarité 29000 QUIMPER	
Lieu d'affectation de l'agent : Unité d'enfance de Quimper- Roz Maria – L'Estran	Résidence administrative du poste : Quimper

Descriptif du poste :

Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) est un établissement public de protection de l'enfance intervenant sur l'ensemble du territoire finistérien. Doté d'une capacité de 297 places, il accueille des mineurs de 0 à 17 ans en internat et accompagne des enfants confiés en famille d'accueil.

Le surveillant de nuit intervient sur l'unité enfance de Quimper, et plus précisément au sein du Service d'Accueil Temporaire 15-17 ans.

Missions :	Activités :
Sous l'autorité de la Directrice, et par délégation du responsable de service, le surveillant de nuit a pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens au sein d'une unité enfance du CDEF où sont accueillis des adolescents. Il est en lien avec le cadre de permanence et/ou les services d'urgences extérieurs en cas de besoin. Le veilleur a une mission générale en matière de sécurité des bâtiments et des matériels, notamment concernant le risque incendie.	• Il assure une fonction de veille active en complément de celle des éducateurs qui assurent une présence dite « couchée » sur le service. • Il vérifie régulièrement la sérénité du service et veille à la non intrusion de personnes extérieures dans l'enceinte du bâtiment en faisant des rondes. Sa présence doit apporter une plus grande sécurité aux personnes accueillies. • Dans le cadre de son activité, il peut être amené, à intervenir directement auprès des jeunes confiés. • Ses interventions, définies par un planning, l'amèneront à exercer tant au SAT que sur les autres services de l'Unité. • Il pourra être sollicité par le cadre de permanence pour une intervention ponctuelle : o En soutien de l'éducateur dans le cadre d'une situation complexe liée au comportement d'un ou plusieurs mineurs, ou dans le cadre d'un accueil, o Au cours de la nuit, pour une intervention de premier niveau qui ne nécessite pas le réveil de l'éducateur, o En assurant la surveillance du groupe pendant l'absence d'un éducateur sollicité temporairement pour une intervention extérieure (hôpital, commissariat …), • Il participera aux différentes réunions éducatives des services par alternance et en fonction de ses temps de travail pour connaître les personnels et les situations des mineurs. • Il renseignera par écrit, pour chaque nuit, de façon précise et objective, toute observation, intervention auprès d'un mineur, ou incident nocturne, qu'ils soient liés aux adolescents accueillis, à d'autres personnes ou à la sécurité des biens et des locaux. • Il prendra si nécessaire les premières mesures en cas de problèmes dans ce domaine : suspicion d'incendie, déclenchement de l'alarme, selon la procédure prévue dans l'établissement, • Il intervient également si un problème technique survient : coupure d'électricité, fuites d'eau et contacte les services d'urgence et le cadre d'astreinte si nécessaire.

Fonction du supérieur hierarchique : Responsable de services

Mise à jour le : 16/11/2026

Activités spécifiques	- Surveillance du fonctionnement et de la disponibilité des équipements ou systèmes incendie (SSI)

Évolution possible : Les missions peuvent évoluer en fonction des besoins du service en lien avec les évolutions et les orientations politique de l'institution.

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Connaissance souhaitée du cadre institutionnel de la protection de l'enfance, et des problématiques des enfants et adolescents accueillis	Niveau : 1	Niveau : 3
	Formations dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens (1ers secours, incendie…)	Niveau : 1	Niveau : 4
	Formation relative aux métiers d'aide aux personnes	Niveau : 1	Niveau : 3
Savoir être (compétences comportementales)	Capacités à gérer des situations imprévues, parfois tendues (retours de fugues, alcoolisation …)	Niveau : 1	Niveau : 3
	Capacités à s'adapter à des incidents, qu'ils soient d'ordre relationnel, technique.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacités à prendre une première décision, à savoir faire appel en cas de nécessité.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacités à transmettre des éléments avec précision et objectivité, par téléphone, par écrit.	Niveau : 1	Niveau : 3
	Capacités à établir une relation adaptée avec le public accueilli,	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacités d'écoute et relationnelles.	Niveau : 1	Niveau : 3
	Capacité d'impartialité	Niveau : 1	Niveau : 3
	Capacités au travail en équipe	Niveau : 2	Niveau : 3
	Ponctuel, rigoureux, apte à travailler seul.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Sens de l'autorité et de la maîtrise de soi.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Discrétion	Niveau : 2	Niveau : 3

Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Niveau 4**
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Fonction du supérieur hierarchique : Responsable de services

Mise à jour le : 16/11/2026

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition :	Equipement informatique, ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone PTI, véhicule mutualisé, repas fournis
Exigences du poste :	Horaires de nuit selon un roulement établi
Environnement lié au poste de travail	SAT accueillant des jeunes de 15 à 17 ans
Télétravail	☐ oui selon les nécessités de service ☒ non

Pour rappel :

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*

Fonction du supérieur hierarchique : Responsable de services

Mise à jour le : 16/11/2026